

CONTRAT DE PENSION 2022

MERIC Marion– Elevage L’Rio – tel : 06.23.45.34.05 – marionmeric@gmail.com

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Propriétaire : Nom : Tel :
Mail :
Adresse..... Code
Postal : Ville : **Cheval** :
Nom : Race :
Robe : N° SIRE :
Sexe : Etat :

TARIFS (hors TVA)

PENSION :

Jument non suitée / jour Paddock	11 € HT
Jument non suitée / jour Boxe	14 € HT
Jument suitée / jour	15,5 € HT
Ponette / jour Paddock	9 € HT
Ponette suitée / jour	11 € HT

Conditions d’admission des chevaux en pension

Conditions de séjour:

Les chevaux pris en charge sont hébergés en box ou en pâture en fonction des disponibilités dans les meilleures conditions possibles. Mme MERIC Marion (ou son représentant) se réserve le droit de sortir ou non les chevaux, de les intégrer dans un groupe, de les transporter si cela s’avère nécessaire et, afin de respecter l’environnement sanitaire, de les vermifuger et de les vacciner ; de même, il fera appel à un maréchal ferrant en cas de besoin sans en référer au propriétaire ; tous les frais restant à la charge du propriétaire. Le propriétaire qui ne désire absolument pas que sa jument soit lâchée (en carrière ou en pâture) doit en aviser le Centre dès son arrivée. Le propriétaire signalera tout problème particulier dont il a connaissance concernant la santé et la manipulation de son cheval. Mme MERIC Marion décline toute responsabilité en ce qui concerne tout accident et maladie pouvant survenir au cheval pendant son séjour, y compris lors de l’embarquement et le débarquement. En cas d’accident ou maladie, le propriétaire du cheval concerné autorise le Vétérinaire habituel de l’élevage à pratiquer les examens et soins imposés par l’urgence ; Mme MERIC Marion s’engage à prévenir le propriétaire dans les plus brefs délais ; les frais vétérinaires seront à la charge du propriétaire.

Risques inhérents lors de pension de chevaux :

Il existe des risques de gardiennage, de contention, de contagion, lors des transports, lors de la mise au pré, lors des manipulations en général.

Consentement éclairé du propriétaire :

Je soussigné, M, propriétaire ou gardien du cheval....., actuellement en pension chez l Mme MERIC Marion reconnaît avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris et accepté les conditions d’admission des chevaux en pension et bien connaître les installations et les agréer dans l’état dans lequel elles se trouvent. Je m’engage à régler les frais engagés auprès de Mme MERIC Marion.

Fait à Le/...../.....

Lu et approuvé – Signature du propriétaire ou du représentant autorisé